

MAIRIE DU 4^e SECTEUR

CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS DU 12 SEPTEMBRE 2023

La séance est ouverte à 18 heures 03 à la Mairie du 6/8 par Madame La Maire.

Mme la Maire.- Mesdames et Messieurs les élus, bonsoir et bienvenue. J'appelle le benjamin de notre assemblée, Lee FERRERO, pour qu'il procède à l'appel des présents.

(M. Lee FERRERO procède à l'appel.)

Mme la Maire.- Merci beaucoup. Le quorum étant atteint, ce conseil d'arrondissements peut valablement démarrer et je déclare la séance ouverte.

Mesdames et Messieurs les élus, en ouverture de ce conseil, je souhaiterais revenir sur l'accident qui s'est produit vendredi dernier devant l'école Bonneveine pendant lequel une petite fille de quatre ans a été percutée par une voiture. Elle est hors de danger aujourd'hui, mais elle souffre de multiples fractures. Je voudrais que l'on ait une petite pensée pour elle et pour sa famille.

Pierre HUGUET, adjoint au maire de Marseille en charge de l'éducation, mes adjoints et moi-même étions présents sur place dès ce lundi pour être aux côtés des parents, des enfants, de la communauté éducative au sens large. Avec l'Éducation nationale, nous avons pu mettre en place une cellule de soutien dès hier matin pour que l'ensemble de la communauté scolaire puisse bénéficier de l'écoute et du suivi nécessaire face à l'émotion légitime.

Nous aurons évidemment l'occasion de revenir très prochainement sur l'ensemble des mesures visant à solutionner ces problèmes de sécurité pour que cette école puisse vivre dans les meilleures conditions et aussi pour que l'ensemble des écoles de ce secteur puissent bénéficier des meilleures conditions d'accueil. Je sais que nous avons tous à cœur de travailler main dans la main pour améliorer la situation. Y a-t-il des prises de parole sur ce sujet ?

Mme Catherine PILA.- Merci Madame la Maire. Nous nous associons bien évidemment à vos mots. Nous nous associons à la préoccupation qui est la nôtre, la préoccupation des enfants, celle de notre avenir. À l'initiative de la Métropole, une

réunion se tiendra lundi matin, en présence des responsables techniques de collectivités, en présence des représentants de parents d'élèves et en présence, me semble-t-il, d'une de vos adjointes, Madame MASSON, adjointe en charge de l'éducation. C'est notre préoccupation commune et nous ne pouvons que la partager. Merci Madame la Maire.

Mme la Maire.- Merci beaucoup Madame PILA. Je ne vois pas d'autre demande de parole sur cette question. Je vous remercie beaucoup pour vos mots, Madame PILA. C'est effectivement important que nous puissions être à l'unisson sur cette question qui est absolument importante et je me réjouis effectivement que l'on puisse organiser une réunion dès lundi sur place. C'est une visite technique qui pourra faire le lien avec les parents d'élèves, avec la communauté éducative pour que l'on puisse trouver des solutions sur ce sujet. Je suis certaine que nous pourrons travailler ensemble sur d'autres sujets. Ceux qui suscitent cette émotion, mais aussi sur tous ceux qui nécessitent notre action commune.

Avant d'ouvrir l'ordre du jour de ce conseil d'arrondissements, je voudrais quand même que nous ayons une pensée pour le Maroc. Vous savez que ce pays a été touché par un terrible séisme et je pense que nous pouvons avoir une pensée pour ce peuple marocain, pour toutes ces familles qui sont aujourd'hui dans la détresse, pour leurs proches, pour tous ceux qui ont une pensée pour les habitants de cette région dévastée. En lien avec le Maire de Marseille, je pense que l'ensemble de notre conseil d'arrondissements adresse à tout cela le soutien et la pensée que nous méritons d'avoir pour cette question.

Je voudrais vous indiquer qu'en lien avec nos partenaires marocains, nous avons pu travailler aux possibilités d'aides que nous pouvions apporter. Je voudrais indiquer, à tous ceux qui souhaitent participer à la solidarité qu'ils pourraient vouloir manifester à ce pays et à ces gens qui souffrent aujourd'hui, qu'il semble que nous puissions concentrer nos efforts sur trois associations qui œuvrent majoritairement dans ce pays. Je voudrais les mentionner : la Croix-Rouge, le Secours populaire, la Fondation de France. On peut concentrer aujourd'hui nos efforts sur des soutiens plutôt financiers qui est ce dont ce pays a besoin.

Je vous propose maintenant de passer à l'examen de l'ordre du jour de notre conseil d'arrondissements.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 JUIN 2023

Mme la Maire.- Nous allons commencer, si vous le voulez bien, par approuver le procès-verbal de la séance du 27 juin 2023. Est-ce qu'il y a des demandes de rectification sur ce procès-verbal? *(Aucune demande.)*

Je mets donc aux voix le procès-verbal de la séance précédente. Qui vote contre? Qui s'abstient? Monsieur BERLAND s'abstient. Le procès-verbal est adopté.

***(Le procès-verbal du 27 juin 2023 est adopté à la majorité :
Le groupe Printemps Marseillais, le groupe Une Volonté Pour
Marseille et le groupe Retrouvons Marseille votent pour, Yvon
BERLAND s'abstient.)***

Rapport 23-40025/002 DC

**DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE -
DIRECTION DE LA CULTURE - Approbation d'une convention
d'occupation au profit de l'association Rives et Cultures
visant à une installation d'art contemporain de l'artiste Côme
di Meglio intitulée «Le Théâtre enchanté»**

Rapporteur : M. Cédric JOUVE

Mme la Maire.- Monsieur JOUVE, je vous propose de présenter le premier rapport de notre conseil.

M. Cédric JOUVE.- Bonsoir Madame la Maire, Mesdames et Messieurs, chers collègues, ce rapport est l'approbation d'une convention d'occupation au profit de l'association Rives et Cultures visant à une installation d'art contemporain de l'artiste Côme Di Meglio intitulée «Le Théâtre enchanté.»

Ce rapport signé par Jean-Marc COPPOLA, adjoint au maire chargé de la culture pour toutes et tous, et Éric MÉRY, conseiller spécial du maire délégué à l'urbanisme et patrimoine, ici présent.

Cette installation prendra place pour notre secteur dans le parc Pastré, en hommage à la comtesse Lily PASTRÉ notamment. Ce rapport a reçu un avis favorable de la Commission.

Mme la Maire.- Merci Monsieur JOUVE. Est-ce que vous avez des interventions sur ce rapport? *(Aucune intervention.)* Je le mets aux voix. Qui vote contre? Qui s'abstient? Le rapport est adopté à l'unanimité.

(Le rapport 23-40025/002 DC est adopté à l'unanimité.)

Rapport 23-39962/003 DS

**DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE -
DIRECTION DES SPORTS - Attribution de subventions aux
associations sportives - 4ème répartition 2023 - Approbation
de conventions - Budget primitif 2023**

Rapporteur : M. Cyprien VINCENT

Mme la Maire.- Monsieur Cyprien VINCENT pour le rapport numéro deux.

M. Cyprien VINCENT.- Merci Madame la Maire. Bonsoir Mesdames et Messieurs. Il s'agit de la quatrième répartition de 2023 pour les subventions aux associations sportives. Sur notre quatrième secteur, elle concerne un total de 41 500 euros pour l'ASPTT, Massilia Triathlon, SMUC et SCMB. Ce rapport a eu un avis favorable de la commission.

Mme la Maire.- Est-ce qu'il y a des interventions? Monsieur PERNEY.

M. Ludovic PERNEY.- Bonsoir Madame la Maire, mes chers collègues. Vous nous présentez ce soir un rapport relatif à l'attribution de subventions à des associations sportives. Si je ne peux être évidemment que favorable au soutien de nos clubs, de nos dirigeants, de nos bénévoles qui font vivre le sport et ses valeurs, je suis pour autant effaré par votre absence de vision politique à long terme.

En réalité, vous passez votre temps à démolir tout ce qui fonctionne dans cette ville plutôt qu'à améliorer l'existant et investir pour l'avenir des Marseillais. J'en veux pour preuve deux exemples.

Le premier exemple concerne l'ASPTT qui, vous le savez, est le premier club omnisports de notre région qui rassemble près de 6000 licenciés et plus de 50 disciplines sportives. Alors même que depuis des décennies, l'ASPTT apprend à des milliers d'enfants de Marseille à nager, quelle que soit la couleur politique de la majorité municipale, vous avez pris la décision de supprimer des lignes d'eau à la piscine René MAGNAC. Concrètement, cela signifie que vous supprimez des lignes d'eau dédiées à l'apprentissage de la nage et faites le contraire de ce que vous proclamez dans la presse. Cette décision, je pense, n'est pas responsable et n'est pas non plus à la hauteur des enjeux.

Le second exemple concerne le golf de Borély. Encore une fois, vous avez pris cette décision sans la moindre

concertation, ni avec les riverains, ni avec les usagers. Marseille était pourtant Madame la Maire, l'une des rares villes de France à proposer au cœur de son poumon un espace aussi grandiose pour la pratique de ce sport. Bien loin des clichés, vous le savez, le golf de Borély renforçait le lien social avec des milliers de Marseillaises et de Marseillais qui se rassemblaient là et, même dans l'intergénérationnel, avec des jeunes et avec des retraités. Du jour au lendemain, cette histoire a pris fin. Pour quelles raisons? Personne ne le sait. Pas même votre majorité, j'ai l'impression, qui n'a annoncé à ce jour aucun projet concret pour le site. Le Maire déclarait même que le golf n'est pas une activité sportive qui va manquer. Les golfeurs apprécieront.

Tout au plus, votre majorité a annoncé le lancement d'une grande consultation qui devait, d'après ce que j'ai lu dans la presse, débiter en juin dernier. Or, trois mois plus tard, j'ai l'impression qu'aucune concertation n'a commencé. Que devons-nous donc en déduire? Comme le déclarait le maire de secteur en février 2023 dans La Provence, allez-vous donc ouvrir ce terrain pour des activités récréatives? De quelles activités récréatives parlez-vous exactement? Vous comprendrez qu'une telle perspective ne peut que légitimement inquiéter les Marseillais, qui constatent déjà chaque été l'incapacité à assurer la tranquillité publique sur notre littoral, avec notamment déjà des barbecues sauvages et des nuisances sonores. Il est certain que vous auriez pu, Madame la Maire, faire le choix du pragmatisme plutôt que celui de l'idéologie.

Comme je le proposais déjà en 2020, vous auriez pu conserver ce golf et en même temps l'ouvrir dans une manière partagée en intégrant en son sein un centre d'activités sportives intergénérationnel ouvert à tous les Marseillais. Maintenant, Madame la Maire, allons de l'avant. Pourquoi ne vous appuyez-vous pas sur des clubs sportifs qui rassemblent de nombreux licenciés tels que le SMUC ou l'ASPTT? Ils ont des ressources et des compétences. Nous étions d'ailleurs ensemble, Madame la Maire, aux 100 ans de l'anniversaire de l'ASPTT.

Mme la Maire.- C'était le SMUC. Vous qui vous intéressez autant aux associations sportives!

M. Ludovic PERNEY.- Du SMUC, pardonnez-moi. Si mes souvenirs sont bons, le président du SMUC vous a proposé de travailler ensemble et de construire un projet. Vous n'avez

même pas pris aujourd'hui la peine de lui répondre. Je pense qu'il faut avancer et qu'il est urgent de se ressaisir. Je vous remercie.

Mme la Maire.- Merci, Monsieur PERNEY, pour cette intervention. Je propose de laisser la parole d'abord à Cyprien VINCENT pour vous indiquer quelle est la politique sportive de notre mairie de secteur. Cela pourrait vous donner quelques éléments de réponse.

M. Cyprien VINCENT.- Merci Madame la Maire. Tout d'abord, je suis assez surpris de la prise de parole de Monsieur PERNEY concernant MAGNAC. Il se trouve que cette piscine, qui est dans un état calamiteux comme toutes les piscines de la ville de Marseille depuis des années, a été récupérée en mairie centrale pour pouvoir l'améliorer et la faire survivre. Elle est dans un état tellement calamiteux que nous avons eu peur qu'elle meure. Nous n'avons pas perdu de lignes de piscine, nous en avons fait survivre. À savoir que nous avons récupéré les 25 personnes qui travaillaient dans la mairie pour pouvoir assurer la continuité de cette activité-là. Cela veut dire qu'au lieu de perdre des lignes, on les stabilise. Nous, on travaille sur les piscines. Après les écoles, je crois que l'on peut dire que c'est quand même l'autre grand pan de Marseille qui est dans un état calamiteux. Sur la piscine MAGNAC, si j'étais vous, Monsieur PERNEY, je serais très calme.

Au cœur de l'hippodrome, le projet est très clair. Dans la mesure où l'ancien exploitant se retire, nous avons une opportunité pour accueillir des activités autres que le golf et plus diverses. Pour passer d'une activité unique à une multiactivité, il faut réaliser quelques travaux, savoir de quoi on parle, savoir sur quel terrain on est. Nous avons besoin que ces sept hectares soient utilisés par un maximum de Marseillais, au vu du peu de propositions sportives que nous avons dans cette ville, héritage malheureux des 25 dernières années. Nous avons parlé du golf. D'ailleurs, Monsieur MORO est venu ici nous présenter son projet. Nous ne sommes pas du tout fermés à une partie golf. Vous proclamez que l'on ne fera pas de golf, mais on ne sait pas. On fait un appel à manifestation d'intérêt, c'est-à-dire que ce sont les personnes qui vont venir, qui vont avoir des sujets, des sports et des propositions intéressantes pour le maximum de la population qui seront retenues. Je suis aussi très curieux de savoir que vous avez déjà décliné l'AMI. Quoi qu'il en soit,

c'est un haut fait que de récupérer ce lieu, car les propriétaires actuels Ugolf se sont retirés. Ce n'est pas nous qui les avons chassés. Ce sont eux qui sont partis. Il faut savoir que pendant les deux ans Covid, ils n'ont pas payé et nous leur avons fait cadeau de ces loyers. Monsieur PERNEY, vous ne pouvez pas dire tout et n'importe quoi. Merci.
(Applaudissements.)

Mme la Maire.- Merci beaucoup Monsieur VINCENT. Je crois que Monsieur CANICAVE souhaite apporter quelques éléments complémentaires.

M. Joël CANICAVE.- Merci beaucoup Madame la Maire. Mes chers collègues, Monsieur PERNEY, tout ce qui est excessif est insignifiant. Vous avez été particulièrement insignifiant ce soir. Votre grand chef vénéré vous a donné l'ordre de taper dur. Vous savez, celui qui se rase plusieurs fois le matin pour ne pas oublier d'y penser. Vous vous rappelez le programme de celle que vous avez rejointe au second tour pour le centre de l'hippodrome. Elle faisait une piscine sur la mer et elle rayait l'hippodrome du truc.

Monsieur Cyprien VINCENT vous a répondu. Nous avons une vraie politique sportive, on la mène sereinement dans le calme, on concerte les gens, on consulte la population. C'est comme cela que l'on avance. Vous pouvez dire ce que vous voulez. Vous ne nous en ferez pas dévier d'un iota. On avance pour les Marseillaises et pour les Marseillais de ce secteur et d'ailleurs. (Applaudissements.)

Mme la Maire.- Monsieur VINCENT, vous vouliez rajouter quelque chose de plus.

M. Cyprien VINCENT.- J'ai oublié de le dire, mais nous travaillons main dans la main avec le SMUC. Je suis régulièrement en contact avec eux. Pour moi, le sport n'a pas de politique. Vous nous dites : «Vous ne travaillez pas avec le SMUC qui attend votre réponse.» On les a régulièrement. J'ai encore vu Monsieur MORO avant-hier. On n'a pas de sport ni de gauche ni de droite. Contrairement à vous, on n'a pas de sport du Nord et du Sud, nous n'avons que des sportifs.
(Applaudissements.)

Mme la Maire.- Merci beaucoup. Je crois que nous avons eu tous les éléments de réponses nécessaires. Je vais donc mettre ce rapport aux voix. On parlait bien des subventions. Qui vote contre? Qui s'abstient? Le rapport est adopté. Merci beaucoup.

(Le rapport 23-39962/003 DS est adopté à l'unanimité.)

Rapport 23-40002/005 DFI

**SERVICE ACTION FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE - 8ème arrondissement -
4 boulevard de Louvain - Acquisition d'un hangar utilisé par
le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille auprès des
consorts MILHAUD**

Rapporteur : M. Olivier MENETRIER

Mme la Maire.- Monsieur MENETRIER nous présente le rapport numéro trois.

M. Olivier MENETRIER.- Madame la Maire, mes chers collègues, chers administrés, il s'agit du rapport numéro trois du Service d'action foncière et immobilière sur proposition conjointe de Monsieur Éric MERY, Conseiller spécial notamment à la stratégie patrimoniale et surtout de Monsieur Yannick OHANESSIAN, adjoint en charge notamment du bataillon de marins-pompiers.

La Ville de Marseille avait conclu un accord avec une dame pour un bail commercial. Ce local était utilisé depuis longtemps par le bataillon des marins-pompiers. Il s'agit aujourd'hui d'en faire l'acquisition pour une somme de 330 000 euros qui a été examinée et approuvée par la direction régionale des finances publiques le 22 août 2023. Ce rapport a reçu un avis favorable de la Commission.

Mme la Maire.- Merci Monsieur MENETRIER. Est-ce que vous avez des prises de paroles sur ce rapport? (*Aucune prise de parole.*) Je le mets aux voix. Qui vote contre? Qui s'abstient? Le rapport est adopté. Merci.

(Le rapport 23-40002/005 DFI est adopté à l'unanimité.)

Rapport 23-39529/006 DC

**DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE -
DIRECTION DE LA CULTURE - PÔLE LECTURE PUBLIQUE - Dons de
documents des collections courantes - Approbation des
conventions de dons des documents conclues entre la Ville de
Marseille et diverses associations, écoles ou organismes à but
non lucratif d'intérêt général.**

Rapporteur : Mme Alexandra D'AGOSTINO

Mme la Maire. - Pour le rapport numéro quatre, je donne la parole à Madame Alexandra D'AGOSTINO.

Mme Alexandra D'AGOSTINO. - Merci Madame la Maire. Mesdames et Messieurs, ce rapport nous est proposé par Monsieur Jean-Marc COPPOLA, adjoint en charge de la culture pour tous et toutes, de la création, du patrimoine culturel et du cinéma. Sont soumis à votre approbation : le don de documents issus des collections permanentes des bibliothèques municipales, notamment à des associations, ainsi que les conventions y afférentes, en particulier pour le 6/8. La Ville de Marseille entend céder à titre gratuit, exclusif et définitif, 128 ouvrages à l'association Solidarité Femmes 13. Ce rapport a reçu un avis favorable de la Commission.

Mme la Maire. - Merci. Y a-t-il des prises de parole sur ce rapport? (*Aucune prise de parole.*) Je le mets aux voix. Qui vote contre? Qui s'abstient? Il est adopté. Merci beaucoup.

(Le rapport 23-39529/006 DC est adopté à l'unanimité.)

Rapport n° 23-39939/007 DF

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE MAÎTRISER NOS MOYENS - DIRECTION DES FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT - OPH Habitat Marseille Provence Aix-Marseille-Provence Métropole - PSP 2021-2030 - La Plage - Réhabilitation de 53 logements dans le 8ème arrondissement

Rapporteur : Mme Marie MICHAUD

Mme la Maire. - Madame MICHAUD, s'il vous plait pour le rapport numéro cinq.

Mme Marie MICHAUD. - Madame la Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, ce rapport nous est proposé de manière conjointe par Joël CANICAVE, ici présent, adjoint au maire, notamment en charge des finances, et par Patrick AMICO, adjoint au maire en charge de la politique du logement et de l'habitat indigne.

Il s'agit d'autoriser la ville de Marseille à garantir, aux côtés de la Métropole, un emprunt de 200 000 euros contracté par l'Office public de l'habitat Habitat Marseille Provence pour financer la modernisation du chauffage de sa résidence La Plage, située rue du Commandant Rolland. 53 logements bénéficient ainsi du remplacement des chaudières et de la rénovation des conduits d'évacuation. Cela va contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi à améliorer le confort de vie des habitants et soutenir leur

pouvoir d'achat en réduisant les charges. Ce rapport a reçu un avis favorable de la Commission.

Mme la Maire. - Merci Madame MICHAUD. Y a-t-il des interventions sur ce rapport? Je vous donne la parole.

Mme Serena ZOUAGHI. - Madame la Maire, Mesdames et Messieurs les élus, je voudrais intervenir sur ce rapport que nous voterons bien évidemment. Vous nous annoncez dans ce rapport la réhabilitation de 53 logements dans le 8ème arrondissement. Il semblerait que ce soit une action faite dans la précipitation pour combler votre retard et parer au manque de logements dont nos citoyens font les frais.

Pourtant, le logement était une promesse de campagne, une ville plus juste, plus égalitaire. Vous avez aujourd'hui faux en la matière et votre programme résonne comme un mensonge. Dans notre secteur, comme partout dans Marseille, les gens peinent à se loger, faute de l'inaction de votre municipalité dans ce domaine. Cette inaction a conduit, au printemps dernier, le Préfet des Bouches-du-Rhône à menacer d'une mise sous tutelle des permis de construction. En effet, c'est la première fois que notre commune est menacée d'un constat de carence de logements sociaux. C'est une situation inédite. D'une manière générale, vous savez que tous les sociologues s'accordent à dire que le parc de logements doit être renouvelé à hauteur de 1 % par an, soit 4500 logements par an et vous êtes loin de cette promesse de campagne.

D'ailleurs, on peut voir tous les articles de presse qui traitent de ce sujet. Évidemment, ce n'est pas en refusant un grand nombre de permis de construire à des promoteurs respectueux de la réglementation en vigueur, car un promoteur qui construit 60 logements s'engage à construire 30 % de logements sociaux, vous ne pourrez pas obtenir les objectifs prévus en faisant cette politique. Ce n'est pas non plus en réhabilitant 50 logements par ci ou 50 logements par là que nous allons rattraper le retard.

Ceci étant, évidemment, nous voterons ce rapport en attendant que vous puissiez atteindre vos objectifs. Les objectifs qui sont quand même de 5000 logements par an. Il faudra des années pour rattraper votre manquement. Merci.

Mme la Maire. - Merci beaucoup pour cette intervention. Je ne suis pas certaine que vous ayez lu le rapport qui porte sur une garantie d'emprunt ou alors vous vous en êtes servi pour tenir le propos que vous avez eu. Je vais proposer à

Madame MICHAUD de vous apporter quelques éléments de réponse. On pourra peut-être expliquer à Madame ZOUAGHI, ce qui est une garantie d'emprunt sur du logement. Monsieur MERY voudra peut-être compléter derrière.

Mme Marie MICHAUD. - Il ne s'agit pas là d'un rapport sur une construction de logement ni sur une rénovation. C'est une garantie d'emprunt qui va permettre à Habitat Marseille Provence de rénover son système de chauffage. En tout cas, par rapport à votre développement, nous sommes à côté du sujet.

M. Éric MERY. - Bonjour à toutes et à tous. Si je devais me limiter à des propos concernant ce rapport, je n'aurais pas grand-chose à dire parce qu'effectivement votre propos n'a pas concerné ce rapport du tout.

Concernant le retard en matière de logement, nous refusons les permis de construire qui ne sont pas respectueux de la règle. Cela n'était pas toujours le cas avant. Quand ils sont respectueux de la règle, nous essayons d'avancer et de les accepter. Vous parlez de 30 % de logements sociaux pour la construction de 60 logements. Il faut savoir que ce sera 30 % à partir de 30 logements à compter de 2024. C'est une demande qui a été faite par la Ville. C'est une demande qui a été acceptée par la Métropole. Ce ne sera effectif qu'en 2024, mais depuis le mois de mai lorsque nous allons voir des promoteurs avec mon collègue Patrick AMICO et que nous leur demandons d'anticiper ce changement de règles, ils acceptent de jouer le jeu.

Dans la mesure où il y a du dialogue, ils acceptent d'intégrer une part de logements sociaux dans n'importe quel secteur, alors qu'ils n'y sont pas encore obligés par la règle. Je pense que nous sommes sur la bonne voie. Je pense que les difficultés que nous avons aujourd'hui sont les ouvertures à l'urbanisation des zones qui sont limitées. Les partenaires avec qui nous discutons nous disent qu'il va être difficile effectivement d'ouvrir ces zones à l'urbanisation. Pourquoi? À cause du manque d'infrastructures de transport en commun dans les quartiers des zones à ouvrir. Ce n'est pas de ma responsabilité, mais de la vôtre et de certains qui sont dans cette assemblée. (*Applaudissements.*)

Mme la Maire. - Merci beaucoup. Pour rebondir sur les propos d'Éric MERY, d'une façon générale, il est évident que nous avons à cœur que le développement de logements, qui est absolument nécessaire, puisse se faire en coordination avec

les équipements nécessaires pour que la construction de logements, l'accueil de nouveaux arrivants dans notre secteur puisse se faire dans les meilleures conditions possibles. C'est en lien évidemment avec l'accueil d'enfants dans des classes, avec les transports, avec les infrastructures sportives dont on parlait il y a quelques instants. Tout ce qui fait la vie des Marseillais aujourd'hui.

Si vous le voulez bien, je vais mettre ce rapport qui concernait une garantie d'emprunt sur du chauffage au vote. Qui vote contre? Qui s'abstient? Le rapport est adopté. Merci beaucoup.

(Le rapport 23-39939/007 DF est adopté à l'unanimité.)

Rapport n° 23-39819/008 DAVEU

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VALORISATION DES ÉQUIPEMENTS ET DE LEURS USAGES - PÔLE ENTRETIEN ET TRAVAUX TOUS BÂTIMENTS - Mise aux normes de sécurité et d'hygiène des locaux de l'Auberge Marseillaise - Impasse du Docteur Bonfils - 8ème arrondissement - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme - Financement

Rapporteur : M. Lourdes MOUNIEN

Mme la Maire. - Nous passons à l'examen du dernier rapport de ce conseil porté par Monsieur MOUNIEN.

M. Lourdes MOUNIEN. - Merci Madame la Maire. Chers collègues, Mesdames et Messieurs, ce rapport nous est proposé par Madame GARINO, adjointe en charge des affaires sociales, de la solidarité, de la lutte contre la pauvreté et de l'égalité des droits.

Ce rapport concerne l'Auberge Marseillaise située dans le quartier de Bonneveine, au cœur du 8ème arrondissement. Au terme d'une première année d'occupation, la ville de Marseille, soucieuse de favoriser l'accueil et l'accompagnement des personnes vulnérables, a décidé de proroger l'occupation du site par YES WE CAMP pour une durée de trois ans à titre gratuit. D'autre part, des désordres importants sont constatés sur l'édifice. Pour mener à bien ces travaux, il convient de prévoir l'approbation de l'affectation de l'autorisation de programme à hauteur de 1197 000 euros. Ce rapport a reçu un avis favorable de la commission.

Mme la Maire. - Merci Monsieur MOUNIEN. Y a-t-il des prises de parole sur ce rapport? Nous vous écoutons, Monsieur MERY.

M. Xavier MERY. - Bonjour Madame la Maire. Je ne vais pas parler directement de ce rapport, mais des rapports en général.

Mme la Maire. - Merci de m'en prévenir!

M. Xavier MERY. - Nous sommes au terme de ce conseil et je tenais à vous faire part de notre grand étonnement à la vue de l'ordre du jour si famélique de ce conseil municipal de rentrée. Six rapports, seulement six petits rapports pour administrer le quotidien des habitants des 6ème et 8ème arrondissements. Cela en dit long sur la volonté de votre majorité de se mettre au travail. Ce ne sont pourtant pas les problématiques qui manquent et nous le constatons notamment lors des réunions de CIQ auxquelles nous assistons : insécurité, nuisances sonores, dégradations en tout genre, dépôts sauvages.

Madame la Maire, derrière vos belles promesses et vos actions de communication, il y a la réalité du terrain qui mérite bien plus que ce conseil municipal d'arrondissements expéditif avec si peu de matière. Pourquoi ce constat? Pourquoi six petits rapports? Ce 30 août, nous avons appris le départ de Didier OSTRÉ, DGS depuis 2021, tout comme celui du directeur de la communication. Ce conseil famélique, s'il est fait de peu d'ambition pour nos quartiers, il est aussi peut-être l'effet du départ récent du nouveau DGS. Le deuxième en l'espace de trois années de mandature. Vous vous êtes occupés de la refondation et nous voulons dire que ces changements incessants à un poste clé de notre administration montrent un manque de stabilité, un manque de vision et bloquent l'administration dans la préparation des rapports. C'est peut-être pour cela que nous n'en avons que six.

Comment peut-on espérer avancer, progresser et répondre aux besoins pressants de nos citoyens si nous sommes constamment en train de réajuster le cap à cause de décision hâtive et de départ imprévu?

Mme la Maire. - Pouvez-vous accélérer un peu, s'il vous plaît? Vous intervenez hors contexte, je vous laisse la parole, mais on a compris le sens de votre propos.

M. Xavier MERY. - J'ai terminé. Madame la Maire, nous avons voté tous ces rapports. Nous voterons le dernier pour nos quartiers, même s'ils reflètent tristement un manque d'ambition de votre majorité, que vos efforts de communication parviennent de moins en moins à cacher. Bref, notre quartier mérite plus. Cela fait déjà trois ans que vous êtes là. Le temps presse et il n'est plus le temps de la passivité. Je vous remercie.

Mme la Maire. - Merci beaucoup Monsieur MERY. Je vais quand même vous répondre même si on peut noter que vous êtes un petit peu hors cadre. Je ne vois pas d'autre demande de parole. Je regrette que l'Auberge Marseillaise qui porte un projet absolument déterminant pour la vie, notamment de femmes et d'enfants, retienne si peu votre attention et que vous alliez sur le sujet du nombre de rapports.

Si l'action publique se mesurait au nombre de rapports, on aurait peut-être pu attendre mieux des 25 ans du mandat de notre prédécesseur. Pendant les conseils municipaux, on voyait s'égrener 325 rapports cinq fois par an, sans aucun commentaire et très rarement de débat. Je crois qu'aujourd'hui nous avons une assemblée qui se tient avec les rapports qui sont prévus pour cette rentrée. Je vais en profiter avant de passer le rapport au vote pour vous préciser que le prochain conseil d'arrondissements se tiendra le 16 octobre, qui est un lundi. J'attire votre attention puisque c'est dérogatoire par rapport à notre règle habituelle.

Je propose de passer quand même l'Auberge Marseillaise au vote parce que ces travaux le nécessitent. Nous en avons besoin. Au sujet de ce rapport, qui vote contre? Qui s'abstient. Le rapport est adopté. Je vous remercie.
(Applaudissements.)

(Le rapport 23-39819/008 DAVEU est adopté à l'unanimité.)

Mme la Maire. - Avant de clore ce conseil d'arrondissements, je voudrais en profiter pour vous convier toutes et tous au vernissage de l'exposition «La cabane aux pieds bleus» que vous voyez en train de s'installer partout dans Bagatelle. Ce vernissage a lieu jeudi prochain à partir de 18 heures 30. Vous pourrez découvrir cette exposition jusqu'au 5 octobre. Elle regroupe 22 artistes en partenariat avec la Cabane Georgina.

Je vous convie également à l'ensemble des portes ouvertes de nos centres municipaux d'animation qui animent le

secteur jusqu'au 23 septembre. Vous pourrez y découvrir toutes les activités proposées à l'ensemble des Marseillaises et des Marseillais. Je vous remercie beaucoup et je vous souhaite une excellente soirée.

La séance est levée à 18 heures 35 par Madame la Maire.